



République Française
Département Ille et Vilaine

Procès-Verbal du Conseil Municipal Séance du 30/06/2023

L'an 2023 et le 30 Juin à 17 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil - Mairie sous la présidence de BRAULT Marie-Claire Maire.

Présents : Mme BRAULT Marie-Claire, Maire, Mme COUDRAIS Marie-Laure, MM : ADRUBAL Valéry, LEDUC Eric, LEMEUNIER Xavier, LETORT Michel, PABOEUF Patrick, PAVOINE Alain, PRODHOMME Arnaud..

Absents : ATERIANUS Perrine, DAVID Françoise, BAUDU Jérôme.

Excusées : GERARD Séverine donne pouvoir à COUDRAIS Marie Laure.
PILLET Emmelyne donne pouvoir à BRAULT Marie-Claire.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- En exercice : 9

Date de la convocation : 26/06/2023

Date d'affichage : 04/07/2023

Secrétaire de séance : LEDUC Eric.

I - Approbation du PV du conseil municipal du 5 juin 2023

Approuvé à l'unanimité

II - Délibérations

OBJET DE LA DELIBERATION :

ECOLE PRIVEE NOTRE DAME DE MONTSERRAT FINANCEMENT TRANSPORT ECOLE VERS SALLE DE SPORTS GUIPRY MESSAC

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à la rentrée scolaire de 2023-2024 les élèves de l'école privée de la commune n'auront pas de salle de sports suite à la fermeture de la salle Picasso pour travaux.

La commune de Guipry Messac met à disposition une de leurs salles tous les vendredis du 10 novembre 2023 au 19 avril 2024, soit 20 A/R (hors vacances scolaires).

De ce fait des devis ont été demandés pour le transport des élèves vers Guipry Messac :

Transports Orain	140 € TTC	1A/R
Bourrée Voyage	148 € TTC	1A/R

Après délibération, le Conseil Municipal :

- décide de prendre en charge la totalité des frais du transport,
- retient le devis des Transports Orain,
- autorise Mme le Maire à signer tous les documents de ladite affaire.

réf : 2023-06-009

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

OBJET DE LA DELIBERATION :
FINANCES - SUBVENTIONS 2023

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le bilan de l'ASSMP car l'attribution de la subvention 2023 a été reportée du fait qu'elle n'avait pas fourni de bilan annuel conforme à la demande.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'allouer le montant suivant :

ASSOCIATIONS - ORGANISMES	subventions accordées	observations
ASSMP	1 500 €	

réf : 2023-06-010

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

OBJET DE LA DELIBERATION :
ASSAINISSEMENT - REVISION DE L'ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu 2 offres pour la révision de l'étude de zonage d'assainissement dans le cadre du dossier de la loi sur l'eau concernant la construction de la nouvelle STEP.

EF Etude 7 125.00 € HT
Bouguenais (44)

Valterra 1 990.00 € HT
Pierric (44)

Après délibération, le Conseil Municipal accepte l'offre de Valterra et autorise Mme le Maire à signer tous documents de ladite affaire.

réf : 2023-06-011

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

OBJET DE LA DELIBERATION :
BÂTIMENTS - TRAVAUX SALLE PICASSO-MATISSE
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET MISE AUX NORMES
EMPRUNT

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu 6 offres d'emprunt pour les travaux de rénovation de la salle Picasso-Matisse.

BANQUES	EMPRUNT	DUREE	TAUX FIXE	FRAIS
La Banque Postale	500 000,00 €	25 ans	4,17%	500,00 €
Caisse d'Epargne	500 000,00 €	20 ans	3,53% (taux variable livret A+0,53%)	500,00 €
	500 000,00 €	30 ans	3,83% (taux variable livret A+0,83%)	500,00 €
Crédit Agricole	500 000,00 €	25 ans	4,51%	500,00 €
Crédit Mutuel	500 000,00 €	20 ans	3,94%	500,00 €
	500 000,00 €	30 ans	3,88%	500,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal

- accepte l'offre du Crédit Mutuel de Bretagne, soit un montant de 500 000 € sur 20 ans au taux de 3.94% (proposition 2, projet n° DD21782823, référence prêt DD21782824),
- autorise Mme le Maire à signer le contrat de prêt et tous autres documents de ladite affaire,
- inscrit les montants nécessaires au budget.

réf : 2023-06-012

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

OBJET DE LA DELIBERATION :
BÂTIMENTS - TRAVAUX SALLE PICASSO-MATISSE
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET MISE AUX NORMES
ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Mme le Maire expose au Conseil Municipal le tableau d'analyse des offres concernant le marché de travaux de la rénovation de la salle Picasso Matisse.

La commission d'appel d'offre a eu lieu le 29 juin 2023.

Le tableau d'analyse détaillée en annexe de la présente délibération.

L'attribution du LOT 8 est reportée au prochain conseil car l'analyse est toujours en cours.

Après délibération, le Conseil Municipal

- attribue les lots aux entreprises du tableau* ci-dessous,
- autorise Mme le Maire à signer tous documents de ladite affaire,
- approuve le plan de financement prévisionnel** ci-dessous,

inscrit les montants nécessaires au budget.

***Tableau récapitulatif des entreprises retenues par Lot**

Lots	DESIGNATION DES LOTS	Estimation avec option marché retenue	Entreprises	Montant H.T de l'offre proposée	Ecart avec estimation €	Ecart avec estimation %
1	Démolition et désamiantage	50 472,71 €	TNS	37 844,29 €	- 12 628,42 €	-25,02%
2	Gros Œuvre	91 236,48 €	LEPAGE Construction	86 048,92 €	- 5 187,56 €	-5,69%
3	Ossature et bardage bois	156 519,45 €	CRUARD	248 620,87 €	92 101,42 €	58,84%
4	Couverture et bardage métallique	259 756,05 €	FERATTE	211 228,82 €	- 48 527,23 €	-18,68%
5	Étanchéité des toitures	44 203,40 €	FERATTE	39 244,03 €	- 4 959,37 €	-11,22%
6	Cloisonnement, faux plafond et menuiseries intérieures	140 200,94 €	GOUELLE	146 840,53 €	6 639,59 €	4,74%
7	Revêtements de sols et murs	47 386,75 €	DANJOU	38 836,84 €	- 8 549,91 €	-18,04%
8	Revêtements de sols sportif/polyvalent	79 674,00 €	En cours d'analyse			
9	Menuiseries extérieures	26 320,00 €	ARIMUS	27 217,58 €	897,58 €	3,41%
10	Equipements sportifs	25 167,50 €	MARTY Sports	21 029,63 €	- 4 137,87 €	-16,44%
11	Voiries et réseaux divers	27 732,50 €	BARTHELEMY	48 672,50 €	20 940,00 €	75,51%
12	Plomberies et ventilation	140 000,00 €	CEGELEC	123 800,59 €	- 16 199,41 €	-11,57%
13	Electricité CFO / CFA	60 000,00 €	LUSTRELEC	62 852,55 €	2 852,55 €	4,75%
	TOTAL	1 148 669,78 €		1 092 237,15 €	- 56 432,63 €	-5,17%

****Plan de financement prévisionnel actualisé :**

Coût estimatif de l'opération			
Nature des dépenses	Nom du prestataire	Montant (HT)	
Maitrise d'œuvre			
Maitrise d'œuvre (5% des travaux)	PLsur2	57 985,40 €	
Études complémentaires / frais annexes			
Etude de faisabilité	AUXILIUM INGENIERIE	5 590,00 €	
Contrôle technique	DEKRA	4 260,00 €	
SPS	DEKRA	3 500,00 €	
Diagnostic Amiante-Plomb	DEKRA	400,00 €	
Relevé topographique	QUARTA	980,00 €	
Etude de sol	SOL CONSEIL	3 224,00 €	
Etude du renforcement de la charpente	PLsur2	3 200,00 €	
Diagnostic dalle support sol sportif	LABO DES SOLS	2 500,00 €	
Etude de sol complément	SOL CONSEIL	1 200,00 €	
Intérêts emprunt sur 20 ans		199 462,56 €	
Sous-total MOE/Études		282 301,96 €	
Travaux			
Travaux extension des vestiaires		1 159 708,00 €	
Travaux de la salle Picasso - rénovation thermique			
Sous-total travaux		1 159 708,00 €	
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		1 442 009,96 €	
Ressources prévisionnelles de l'opération			
Financements			
DETR 2023 (plafond de dépenses 700 000 €) 40% (totalité des travaux)	attribuée	20,00%	280 000,00 €
Sous-total aides publiques		20,00%	280 000,00 €
Part de la collectivité (199 462,56€ sur 20 ans)	Fonds propres	45,00%	662 009,96 €
Emprunt		35,00%	500 000,00 €
Participation du maître d'ouvrage		80,00%	1 162 009,96 €
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		100,00%	1 442 009,96 €

réf : 2023-06-013

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

La séance est levée à 18h45

Secrétaire de séance
Eric LEDUC

Mme le Maire,
Marie-Claire BRAULT